

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

LOTION REPARATRICE PURALIA

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	LOTION REPARATRICE PURALIA
Code du produit	805900203

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	UKAL ELEVAGE Parc économique de la Sauer 2 rue de l'Etang 67360 ESCHBACH FRANCE Tel: +33 3 88 07 40 15 e-mail: ukalel@ukal.com
---	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence	+41 44 251 66 66 (Tox Center, Germany) 24h-Notruf: +41 44 251 51 51 +33 3 83 22 50 50 (Tox Center, France, 24h/24h) +32 070 245 245 (Tox Center, Belgium, 24h/24h)
-------------------------------	---

Date de révision	11.07.2024
------------------	------------

Version	001
---------	-----

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008	Liquides inflammables, Catégorie 3, H226
---	--

Information complémentaire	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre,
----------------------------	---

2.2. Éléments d'étiquetage

voir section 16.



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P102: Tenir hors de portée des enfants.
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P370+P378: En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, de la poudre chimique sèche ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.
P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Informations supplémentaires

Aucun(e).

Identificateur de produit

Non demandé.

2.3. Autres dangers

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
Éthanol	10% - 25%	Flam. Liq. 2 H225	No.-CAS: 64-17-5 No.-CE: 200-578-6 No.-Index: 603-002-00-5

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Aucun(e) à notre connaissance.
---	--------------------------------

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Aucun(e) à notre connaissance.
---	--------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	Eau pulvérisée. Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
----------------------------	---

Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à grand débit.
---	--------------------------

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.
--	---

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter des vêtements de protection.
--	--

Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
--	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Enlever toute source d'ignition. Attention au retour de flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Pour les secouristes

Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres. Enlever toute source d'ignition. Attention au retour de flamme. Interdire aux personnes non autorisées d'entrer dans la zone. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4. Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Porter un équipement de protection individuel. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Éthanol (CAS 64-17-5)

France - Occupational Exposure Limits - STELs (VLCT)
France - Occupational Exposure Limits - TWAs (VME)
France - Occupational Illnesses

5000 ppm STEL [VLCT]
9500 mg/m³ STEL [VLCT]
1000 ppm TWA [VME]
1900 mg/m³ TWA [VME]
RG 84

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Protection individuelle	
<i>Protection respiratoire</i>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
<i>Protection des mains</i>	Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive.
<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
<i>Risques thermiques</i>	Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Contrôle d'exposition de l'environnement	S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide translucide
Couleur	Incolore
Odeur	Légère odeur caractéristique aux matières utilisées
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	37.5°C
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	6.9-7.1
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	Non déterminé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	0.99 à 20°C
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique	Pas d'information disponible.
9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Risque d'ignition. Peut former des mélanges explosifs avec l'air.
10.2. Stabilité chimique	Pas d'information disponible.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent couvrir de longues distances et s'enflammer.
10.4. Conditions à éviter	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Chaleur, flammes et étincelles.
10.5. Matières incompatibles	Aucun(e).
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Éthanol (CAS 64-17-5) Inhalation LC50 Rat = 116.9 mg/L 4 h(ECHA_API) Inhalation LC50 Rat = 133.8 mg/L 4 h(ECHA_API) Oral LD50 Rat = 7060 mg/kg (NLM_CIP)
Corrosion/irritation cutanée	Aucun(e).
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucun(e).
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
--	------------------------

Danger par aspiration	Donnée non disponible.
------------------------------	------------------------

Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.
--------------------------------	------------------------

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien	Donnée non disponible.
---	------------------------

Autres données	Donnée non disponible.
-----------------------	------------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
-----------------------	--

Éthanol (CAS 64-17-5)

Ecotoxicity - Earthworm - Acute Toxicity Data

LC50 48 h Eisenia foetida 0.1 - 1 mg/cm2 [filter paper] (IUCLID)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 12.0 - 16.0 mL/L [static] (EPA)

LC50 96 h Pimephales promelas >100 mg/L [static] (EPA)

LC50 96 h Pimephales promelas 13400 - 15100 mg/L [flow-through] (EPA)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data

LC50 48 h Daphnia magna 9268 - 14221 mg/L (IUCLID)

EC50 48 h Daphnia magna 2 mg/L [Static] (EPA)

12.2. Persistance et dégradabilité	Devrait être biodégradable.
---	-----------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation	Une bioaccumulation est peu probable.
---	---------------------------------------

12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
-----------------------------------	------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Pas d'information disponible.
---	-------------------------------

12.7. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.
-------------------------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
---	---

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification UN 1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Éthanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport 3

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement Polluant marin: Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID UN 1993.
Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Éthanol).
Classe 3.
Groupe d'emballage III.
Étiquettes ADR/RID 3.
Code de classement F1.
Numéro d'identification du danger 30.
Quantité limitée 5 L.
Quantité exceptée E1.
Catégorie de transport 3.
Code de restriction en tunnels (D/E).

IMDG UN 1993.
Nom d'expédition des Nations unies: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Ethanol).
Classe 3.
Groupe d'emballage III.
Étiquettes IMDG 3.
Quantité limitée 5 L.
Quantité exceptée E1.
No EMS F-E, S-E.
Polluant marin: Non.

IATA	UN 1993. Nom d'expédition des Nations unies: Flammable liquid, n.o.s. (Ethanol). Classe 3. Groupe d'emballage III. Étiquettes IATA 3. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355 (60 L). Instruction d'emballage (LQ): Y344 (10 L). Instructions de conditionnement (avion cargo): 366 (220 L).
Navigation fluviale ADN	UN 1993. Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Éthanol). Classe 3. Groupe d'emballage III. Étiquettes ADN 3. Code de classement F1. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1.
Autres Informations	Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Aucun(e).
Éthanol (CAS 64-17-5)	
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present

15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.
---	--------------

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	Aucun(e).
---	-----------

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H226: Liquide et vapeurs inflammables.
---	---

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.